

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 221

DE LYON

Lundi 8 Août 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 4^e ET 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-30

ABONNEMENTS.
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10
Autres départements... 6 fr. 10
Étranger (Union postale)... 8 fr. 10

AVIS

Téléphone de jour. — Jusqu'à 7 h. du soir, n° 15 39.
Téléphone de nuit. — De 7 h. du soir à 4 h. du matin, n° 10 05.
A partir de 7 h. du soir, toutes les communications, avertissements, etc., devront être adressés ou portés au bureau de nuit du Rappel républicain, rue Mollière, 71.
Le bureau de la rue Stella sera ouvert de 7 h. du matin à 7 h. du soir seulement.

FAITS DU JOUR

Hier a eu lieu le second tour de scrutin pour le renouvellement des conseillers généraux et d'arrondissement.
La manifestation organisée par la libre-pensée parisiennne en l'honneur d'Etienne Dolet n'a donné lieu à aucun incident grave.
Le nouveau ministre de Russie auprès du Vatican assistera en uniforme, sur l'ordre du czar, aux fêtes en l'honneur du couronnement du Pape.
Une manifestation organisée par la Ligue des Patriotes, a eu lieu à Croissy, maison où fut arrêté Dérouté.
Les Inscrits maritimes de Marseille menacent de se remettre en grève.
Un grave incident s'est produit à Niu-Tchang entre les Japonais et l'agent consulaire français qui a été emprisonné.

LE PROTECTORAT

Le conflit entre la France et le Papauté est la grande question du jour.
Le gouvernement français et celui de Pie X ont discuté par la voie diplomatique les deux affaires connexes des évêchés de Dijon et de Laval, et dans cette discussion le ministre Combes a fait preuve, comme d'habitude, de sectarisme et de mauvais foi; tandis que le Pape, fort de son droit, est resté inflexible, voulant défendre jusqu'au bout les pouvoirs spirituels qu'il possède en tant que chef de l'Eglise universelle.
En somme, étant donné les dispositions des deux adversaires: l'anticléricalisme renforcé de Combes et l'énergie douce, mais forte de Pie X, tout fait prévoir que l'entente ne pourra se faire et que le Concordat, vieux d'un peu plus de cent ans, disparaîtra à tout jamais de la scène des Chambres.
Sera-ce un bien? Sera-ce un mal? La question est trop grave et trop complexe pour qu'on puisse porter aussitôt un jugement définitif. Mais ce que l'on peut dire, sans crainte de se tromper, c'est que la dénonciation du Concordat, conséquence presque fatale du rappel des ambassadeurs, entraînera des résultats de la plus haute importance, dont quelques-uns, comme la suppression du protectorat français en Orient, ne sont pas sans exciter un puissant intérêt, pour eux-mêmes ou pour l'avenir.
La France « fille aînée de l'Eglise », a reçu de la Papauté, pour les services rendus par elle dans les premiers siècles et aussi pour sa foi ardente et profonde, ainsi que pour la puissance qu'elle exerçait en Europe, la mission de défendre en Orient dans les pays musulmans les intérêts chrétiens, les intérêts de l'Eglise.
Cette mission de protection, ce protectorat, la France l'a exercé de temps immémorial, pendant des siècles, exigeant par ses conseils, par voie diplomatique et au besoin par la force, des réparations pour les chrétiens, à quelque nationalité qu'ils appartenissent, qui avaient des plaintes à formuler. En deux mots, la Papauté, alors puissance temporelle, mais avant tout puissance spirituelle, n'intervenait pas dans les conflits, et c'était la France, la France seule, en quelque sorte, bras séculier de l'Eglise, qui était chargée de défendre et de faire triompher les droits méconnus des opprimés.
Et, en même temps que les missions catholiques, auxiliaires modestes et dévouées de la Papauté se dispersaient aux quatre coins de l'univers, en Afrique, en Asie, en Chine, le drapeau français continuait à abriter les conquérants et de se développer sous son ombre protectrice.
A ce rôle de défenseurs des intérêts catholiques, les différents gouvernements qui se sont succédés dans notre époque de révolutions, ont pas fait, sauf peut-être aux différents gouvernements, c'est que ces Français devaient par là obtenir et obtenir en réalité dans le monde.
Si l'on songe, en effet, à la diffusion de notre langue, parlée par presque tous les missionnaires et enseignée par eux dans les pays les plus reculés; si l'on songe aux relations commerciales qui se sont établies, si l'on songe à l'impulsion donnée à l'industrie et à l'agriculture par les nouveaux chrétiens et le pays qui les

protégeait; si l'on songe enfin au prestige de grande puissance que la France était seule à posséder dans toutes ces contrées, on comprend aisément pourquoi tous les gouvernements, même ceux de la Troisième République n'ont pas voulu jusqu'à nos jours faire « de l'anticléricalisme un article d'exportation ».

C'est que ces gouvernements n'étaient pas aveuglés par leurs idées sectaires; c'est que ces gouvernements voyaient avant tout la grandeur de la France.

Aussi a-t-il fallu l'arrivée au pouvoir de l'anticléricalisme forcené qu'est M. Combes pour entamer contre les catholiques, contre la majorité du pays, cette guerre au couteau, et pour sacrifier de gaieté de cœur cet héritage magnifique des siècles passés, ce protectorat catholique, déjà bien compromis par les récentes mesures contre les congrégations, et qui plus est, envié par les grandes puissances européennes, qui y voient une force morale de premier ordre, un levier puissant, capable de donner à celle qui l'obtiendra de la Papauté un prestige et une influence qui ne sont pas à dédaigner.

On connaît à ce sujet les menées de l'Allemagne, puissance en majorité protestante, mais où le Centre catholique joue un rôle prépondérant, et l'on se souvient des voyages de Guillaume II en Orient et à Rome. Jusqu'alors, la Papauté a résisté aux démarches pressantes de l'Empereur germanique, de même qu'elle n'a pas voulu céder aux réclamations intéressées et incessantes de l'Autriche et de l'Italie, toutes deux puissances catholiques.

Si le Concordat est dénoncé, si le contrat bilatéral qui unit la France et la Papauté est rompu, qu'advient-il? Il est probable, il est même certain que le gouvernement pontifical n'usera pas plus longtemps de longanimité vis-à-vis de nous et que le protectorat catholique nous sera purement et simplement enlevé.

Je sais bien que tous nos farouches anticléricals de gouvernement se soucient fort peu de cet héritage clérical. Peu leur importe, après tout, que ce soit une autre puissance européenne, rivale de la France, qui acquiert nos dépouilles ou que celles-ci soient partagées entre plusieurs!

Peu leur importe que le prestige de la France soit compromis dans ces contrées où le drapeau français flotta glorieux et fier, et ceci surtout à notre époque, où la lutte pour la vie est si intense et si âpre! Peu leur importe la déchéance lamentable de la France dans le monde, devant les progrès constants de puissances jeunes, énergiques, ambitieuses! De tout cela ils se moquent.

L'important pour eux, c'est de poursuivre jusqu'au bout, coûte que coûte, leur œuvre anticléricale, antilibérale, leur œuvre mesquine et basse de déchristianisation à outrance, au mépris des traditions séculaires et des intérêts les plus clairs, les plus évidents.

Encore une fois, peu leur importe! Ils régneront sur une France moralement diminuée, et considérablement amoindrie; mais ils régneront!

Emile ETIÉVENT

NOTES POLITIQUES

MENSONGE ET CYNISME

M. Combes affirmait récemment, à Carcassonne, que son gouvernement se gardait bien d'intervenir en aucune façon dans les élections et qu'il n'exerçait aucune pression officielle.
C'est une affirmation impudente, qui dépasse les bornes permises, et que des milliers de faits contredisent. Ces faits, nous les mentionnons — les principaux et ceux qui parviennent à notre connaissance — au jour le jour, et leur succession prouve que sous le régime combestien le système électoral est tombé plus bas que sous l'Empire et sous le Seize-Mai.
La lettre suivante, qu'un républicain antimnisieriel, candidat aux élections au Conseil général dans le Midi, adresse à la Liberté, achèvera de démontrer la fourberie de M. Combes :

« Les procédés imaginés par le préfet pour obliger les électeurs des campagnes à voter pour le candidat ministériel sont d'une simplicité rare. Pendant toute la durée du scrutin, les fonctionnaires locaux sont postés à la porte de la mairie. On remarque, dans cette troupe d'agents électoraux par ordre, les instituteurs — au premier rang — les conducteurs des ponts et chaussées, les gardes-forestiers, les receveurs des postes, etc. En qui consiste leur besogne? Voici: ils demandent à chaque électeur arrivant de montrer le bulletin qu'il va déposer dans l'urne. L'électeur exhibe son bulletin, et si ce n'est pas celui du candidat agréable au pouvoir, les contrôleurs le lui enlèvent pour substituer le bon.
« J'ai dit les contrôleurs. Parfaitement, cela ressemble au contrôle des billets qui s'opère au théâtre, et cela se pratique sans plus de façons.
« Les gens de la campagne, facilement intimidés, ne résistent guère. J'ai moi-même assisté à la scène. Sur vingt électeurs que j'ai vus de la sorte passer entre les mains des opérateurs, poursuit notre correspondant, un seul a eu le courage de résister et de garder son bulletin au nom du candidat de l'opposition.
« Il fallait protester, direz-vous? Sans doute. Mais les gendarmes étaient là, chargés de contenir, par des bourrades appropriées l'indignation de nos amis. Quant aux ministériels, encaqués de ce qui se faisait à leur profit, ils résistaient.
« Après celle-là, on peut tirer l'échelle, à moins que M. Combes, de plus en plus décidé à ne pas faire pression sur les élec-

INFORMATIONS

GALLOPHOBE DÉCORÉ

Barcelone, 7 août.
La colonie française de notre ville a été stupéfiée en apprenant que M. François Peris Mancheta, directeur du journal gallophobe par excellence, *El Noticiero Universal*, venait d'être nommé officier de la Légion d'honneur.

Le journal de M. Peris Mancheta ne perd pas une occasion de faire montre de sa haine du Français. Un de nos confrères, M. Arthur Conche, correspondant de la *Dépêche* à Barcelone, conserve ces cartes de propagande du *Noticiero* représentant un drapeau plantant le drapeau prussien sur la terre française.

NOS BONS FONCTIONNAIRES

Paris, 7 août.
La ville de Vouziers est vraiment bien pourvue: une section de la Ligue des droits de l'homme vient de s'y organiser, ayant pour président, pour secrétaire et pour trésorier trois fonctionnaires: le receveur des postes, receveur de l'enregistrement, receveur municipal.

Si ces trois fonctionnaires, si empressés à défendre les droits du traité de recevoir pas un rapide avancement, c'est que la justice est un vain mot. Et justement M. le vidame de Pressensé a bien voulu nous faire connaître hier, dans une lettre adressée par lui à M. Desplas, que « la cause d'Alfred Dreyfus va recevoir la consécration de la juridiction suprême. »

Les trois fonctionnaires de Vouziers auront bien mérité d'être invités à la solennelle réhabilitation du traité.

UN PROCUREUR RÉVOQUÉ

Paris, 7 août.
Nous avons annoncé hier la révocation de M. Fourcade, procureur de la République à Evreux, et en avons énoncé les raisons.

Nous pouvons ajouter que, invité à appliquer la loi portant suppression de l'enseignement congréganiste autorisé et notamment à faire nommer un liquidateur à la congrégation des Ursulines d'Evreux, M. Fourcade s'y est refusé et, dans une lettre adressée à ses chefs hiérarchiques, il a expliqué son refus, en écrivait que la loi du 7 juillet 1904 constitue une main-mise arbitraire de l'Etat sur les propriétés particulières et une véritable confiscation exorbitante et injuste.

LES VACANCES DE M. LOUBET

La Bégude-de-Mazenc, 7 août.
Les généraux Metzinger et Grasset sont venus saluer M. Loubet, président de la République, qui les a retenus à déjeuner.

Les Généraux Dessirier et de Négrier

Paris, 7 août.
La Patrie, certains que deux généraux sont actuellement menacés des foudres gouvernementales, le général Dessirier et le général de Négrier, dit :

« Si ces deux généraux ont fait leur devoir? C'est la question qui m'importe le plus. Grâce à la complaisance de ministres indifférents à tout ce qui touche aux intérêts nationaux, les antimilitaristes se sont arrivés à donner libre cours à leur haine et à imposer leur volonté à ceux qui ne devraient avoir que des soucis contraires.
« C'est du même sectarisme que découlent ces deux faits sociaux: l'exécution du prêtre, l'exécution du soldat.
« Après l'expulsion des congréganistes, armée morale, l'expulsion des généraux et des amiraux, armée guerrière.
« M. Maurice Spronck, dans la Liberté, ne doute pas non plus que le gouvernement ne frappe le général de Négrier, une façon publique une autre de rassurer l'opinion publique sur les révélations du général.

« Et c'est ainsi que nous voyons se reproduire, trente-quatre ans après l'invasion et le démantèlement de serments exactement identiques à ceux qui précéderont la guerre de 1870! Avec une différence toutefois: à savoir: qu'avant 1870 le gouvernement essayait avec trop de mollesse de résister à l'incurie et à l'improvidence de son parlement, mais que, au moins, il esquissait une résistance, tandis que de nos jours, le gouvernement, prisonnier de la complaisance de ministres indifférents, plus activement que personne à l'émancipation de nos flottes et de nos armées.

LA LIGUE DES PATRIOTES

Paris, 7 août.
Une délegation de la Ligue des Patriotes s'est rendue cette après-midi à Croissy-sur-Seine pour faire une manifestation à l'occasion de l'anniversaire de l'arrestation, en 1898, de M. Dérouté qui avait son habitation dans cette commune. Les Ligueurs devaient se trouver au pont de Bougival, à 2 heures précises.

Dès deux heures, de nombreux groupes se mettaient en marche. Quelques-uns ont suivi les boulevards dans des voitures dites tapissées en chantant la *Marseillaise* et en poussant les cris de: « Vive Dérouté! »
Parmi les manifestants on remarquait MM. Edmond Lepelletier, commandant Tournade, député; Fourin, ancien conseiller municipal; Lagache, avocat à la cour d'appel, etc., etc.

Les Décorations du 14 Juillet

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS
Paris, 7 août.
Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Grand officier: M. le docteur Tillaux, président de l'Académie de médecine.
Commandeur: M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique.
Officiers: MM. Fringnet, inspecteur d'Académie à Paris; Blondot, professeur à la Faculté des sciences de Nancy; Gustave Geoffroy, homme de lettres et critique d'art; Alfred Bruneau, compositeur de musique.
Chevaliers: MM. Fringnet, agrégé près la Faculté de médecine de Paris; Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy; Louisa, professeur à la Faculté des sciences de Caen; Théodore Kleinach, rédacteur en chef de la *Revue des études grecques*; Auguste Chevalier, explorateur; Labrousse, professeur au lycée de Périgueux; Parizot, professeur de première au lycée Condorcet; Corot, professeur de mathématique au lycée de Rochefort; Dalphin, directeur de la *Revue des études grecques*; secrétaire général de l'Association polytechnique de Paris.

Dépêché, conservateur-adjoint des antiquités égyptiennes au musée du Louvre; Georges, Gabriel Picard, peintre; Goursat, dit Sem, dessinateur; Deyrier, architecte des monuments historiques; Paul Girault, auteur dramatique; Jean Julien, auteur dramatique; de Feraday, secrétaire de la Comédie-Française; Gillet, professeur au Conservatoire national de musique.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Officiers: MM. Couanon, inspecteur général de la viticulture; Biey, directeur du cabinet du ministre.
Chevaliers: MM. Bertinchaud, directeur du laboratoire de chimie agricole à Paris; Bourgeois, agent voyer en chef à Chamont; Benel, inspecteur des eaux et forêts; Gillet, conservateur des eaux et forêts à Niort; Lallemand, secrétaire général de la Société des études agricoles; Mallic, propriétaire agriculteur à Saint-Aubin (Seine-et-Oise); Marcel, sous-chef de bureau; Nivet, inspecteur général des services sanitaires des animaux à la frontière; Péliissier, inspecteur des améliorations agricoles.

L'ASSASSINAT DE M. DE PLEHVE

Saint-Petersbourg, 7 août.
On assure que l'identité de l'assassin de M. de Plehve serait établie.
Deux autres arrestations auraient été opérées hier.

Manifestation Etienne Dolet

En l'honneur du saint laïque. — Place Maubert. — Le Cortège. — Pas d'incidents.
Paris, 7 août.

Cette après-midi, à deux heures, a eu lieu la manifestation des groupes de la libre-pensée à la statue d'Etienne Dolet, place Maubert. En prévision des troubles qui pourraient se produire, la préfecture de police a pris des mesures très sévères. Le service d'ordre est confié à M. Toumy, directeur de la police municipale, secondé par M. Mouquin, sous-directeur.

Les quatre brigades de réserve et des gardiens de la paix des divers arrondissements, ainsi qu'un grand nombre d'agents en civil, des gardes municipaux à pied et à cheval, étaient échelonnés le long du parcours et encadraient des groupes de manifestants moins nombreux que les années précédentes.

En prévision des bagarres possibles, M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, remplaçant M. Lépine, a décidé que tous les commissariats de police avoisinant les grands boulevards seraient consignés jusqu'à sept heures du soir.

A une heure et demie, la place de l'Hôtel de Ville, où devaient se concentrer les manifestants pour se diriger vers la place Maubert, est noire de monde. Parmi les personnes qui stationnent figurent de nombreux ouvriers et des marchands d'objets rouges et d'objets révolutionnaires.

Les groupes sont placés par sections à la tête desquelles se tient un porteur de pancarte sur laquelle est inscrit le nom de la Société.

De nombreuses couronnes d'immortelles rouges sont portées sur des brancards; des drapeaux et des bannières sont déployés.

M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, ainsi que M. Toumy se tiennent place de l'Hôtel-de-Ville, dirigeant le service d'ordre.

M. Mouquin, lui, se tient en permanence place Maubert, devant la statue d'Etienne Dolet. Les groupes impatientés de partir commencent à gronder l'Internationale et la *Ranchole* dont ils scandent les refrains des cris de: Hou! hou! la calotte!

Malgré la défense qui leur est faite de chanter par M. Toumy, les manifestants hurlent des chansons révolutionnaires. Le défilé commence à 2 h. 1/2, après avoir contourné la place de l'Hôtel-de-Ville, les manifestants suivent le cours de Gesvres, le pont Notre-Dame, la rue de la Cité, le Petit Pont, le quai Montebello, la rue Lagrange et la place Maubert.

On signale plusieurs incidents survenus au cours de la manifestation au moment du défilé. Les bagarres très vives ont eu lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville et le pont qui la relie au parvis Notre-Dame.

Des agents ayant voulu enlever à une délegation un drapeau rouge dans sa garnie, les membres de la délegation s'y sont opposés. La Garde républicaine a été obligée de charger. Un certain nombre d'agents ont été blessés. Quelques-uns ont été renversés par les chevaux. Force est restée à la police qui a rentré le drapeau dans la caserne de la Cité.

Rue de la Cité, un groupe de manifestants ayant déployé de nouveau un petit drapeau rouge, MM. Laurent et Toumy essayent sans succès de décider les personnes qui le portent à le plier. Au lieu d'obéir à cette requête, les manifestants se mettent même à agiter le drapeau avec ostentation. Les agents d'ordre se produisent. Les agents doivent intervenir pour y mettre un terme.

La bagarre prend un caractère violent à l'angle de la rue Lagrange et de la rue de la Bûcherie. Les gardes républicains à cheval balayent en quelques instants la rue de la Bûcherie, tandis que les manifestants orientent: Assassins! assassins!

Beaucoup de ceux-ci, qui n'avaient pas vu le drapeau rouge s'imaginaient que la police voulait s'emparer d'une grande pancarte sur laquelle étaient inscrits ces mots: A bas la calotte!

Sur la place Maubert, la manifestation est très animée et les esprits surexcités. On crie: Vive Combes! Vive la séparation! On chante l'*Internationale* et la *Carmagnole*.

Une nouvelle bagarre se produit devant la statue, place Maubert. Plusieurs arrestations ont été opérées après la manifestation. Des réunions ont eu lieu à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton, et à la salle de Mille Colonnes.

STATISTIQUE DES GRÈVES

Paris, 7 août.
Le bulletin de l'Office du Travail public la statistique des grèves pour le mois de juin 1904:

Quatre-vingt quatre grèves, dont une de patrons boulangers et une de patrons camionneurs, ont été signalées en juin.
Ces 84 grèves, dont 55 n'ont affecté qu'un seul établissement, sont dues pour la majeure partie à des demandes d'augmentation de salaire et à des demandes de réintégration d'ouvriers ou de contremaîtres.
Ces grèves ont éclaté dans 40 départe-

ments, 16 dans les Bouches-du-Rhône; 8 dans le Nord; 7 dans la Seine; 4 dans la Manche, etc.
Des 84 grèves commencent en juin, 64 ont pris fin après avoir duré de 1 à 19 jours. Si l'on y ajoute 24 grèves anciennes terminées, on trouve 88 conflits terminés avec les résultats suivants: 21 réussites, 37 transactions ou réussites partielles, 30 échecs.

L'HOMME QUI PARLE

Avec sa verve spirituelle et caustique, M. Henry Maret dépeint M. Combes, l'homme qui parle:
« Le président du Conseil, dit-il, ne peut plus se passer de parler. N'importe où vous le mettez, il faut qu'il parle.
« Il parle à table, il parle au lit, il parle dedans. Offrez-lui une boisson rafraîchissante, il lèvera son verre et commencera à pérorer.
« Glissez-le entre deux portes, il y parlera, n'y eût-il que le barai pour l'entendre. Il parle debout, il parle couché. Tous les endroits lui sont bons, toutes les occasions lui sont propices.
« Si vous le voyez apparaître au bout d'une rue, fuyez avec toute la vélocité que vos jambes possèdent: sinon, il vous attrapera et vous fera un discours. Si Victor Hugo vivait encore, il donnerait un pendant à son *Homme qui rit*, et écrirait l'*Homme qui parle*.
« Ne lui reprochez pas d'avoir violé la loi en prenant la parole dans une salle de vote, il n'est pas responsable, il n'y peut rien, c'est son mal qui le travaille...
« M. Henry Maret trouve aussi que M. Combes répète toujours la même chose, comme un phonographe.

LA CHASSE AUX RELIGIEUSES

Paris, 7 août.
Quelques religieuses, à Paris même, résistent en fonction et nul ne s'en doutait car nul ne les voit jamais, le ministère qu'elles exercent dans les salles basses de la Conciergerie, comme surveillantes du « quartier des femmes », faisant d'elles de véritables recluses.

Les fonctionnaires qui vivent dans leur entourage au Dépôt étaient seuls à les connaître et à admettre aussi les services inappréciables qu'elles rendent dans le poste peu enviable qui leur est dévolu.

Mais leur existence vient d'être révélée à quelques conseillers municipaux, au hasard d'une tournée d'inspection qu'ils faisaient d'habitude dans les divers services municipaux, et c'est un scandale qui va cesser.

Un de ces conseillers s'apprêta du moins à le dénoncer dès la rentrée et à demander la radiation de leur nom de la liste des M. Combes n'ait été lui-même en personne.

Congréganistes devant les Tribunaux

Bourges, 7 août.
Le tribunal correctionnel de Saint-Jean-d'Angély avait condamné des religieuses sécularisées. La cour d'appel de Poitiers infirma le jugement. L'affaire fut alors portée devant la cour de cassation qui désigna la cour de Bourges pour juger à nouveau ce procès.

Les magistrats de Bourges viennent d'acquiescer les prévenues.

FRONTIÈRE DU SUD-EST

Nous lisons, dans la *France militaire*, sous la signature de M. V. Devrez, commandant du génie breveté:

Il est entendu que nous sommes au mieux avec nos voisins les Italiens et les visites officielles ont créé des liens d'amitié, qu'on dirait des pacifistes rien ne pourra rompre. Le souhaité; mais, en somme, la Triple Alliance n'est pas encore dissoute et tout ce qui peut la fortifier ne doit pas nous laisser indifférents.

Il a été généralement admis qu'en cas de guerre entre la France et la Triplice, l'Italie enverrait des corps d'armée dans l'Allemagne du Sud. D'un autre côté, la neutralité de la Suisse ne serait pas plus respectée que celle de la Corée, le jour où les belligérés auraient besoin de violer son territoire. Jusqu'à présent, la ligne la plus courte reliant l'Italie et l'Allemagne était celle du Saint-Gothard. Bientôt celle du Simplon viendra s'y ajouter; les facilités de communication seront ainsi doublées, et voilà qu'on menace de les tripler par la construction d'une troisième voie ferrée allant directement de Turin à Martigny.

Ainsi, le parcours de Turin à Lausanne, qui sera par le Simplon de 365 kilomètres, serait réduit par la nouvelle voie ferrée à 224; on voit par là les énormes avantages stratégiques qui en résulteraient pour les armées italiennes et allemandes.

La construction du nouveau chemin de fer ne rencontrerait pas de difficultés sérieuses. La ligne partant de Turin filerait au Nord vers le massif du Grand Paradis qu'elle traverserait par un tunnel et entrerait aujourd'hui dans la vallée de Dro Baltea qu'elle suivrait jusqu'à hauteur du col Ferret. Elle franchirait ce col par un nouveau tunnel et aboutirait à Martigny en suivant la vallée de la Drance.

Aucune difficulté technique n'apparaît; les nombreuses chutes d'eau fourniraient à bon compte la force motrice. Quant au trafic, il serait assuré par le raccourcissement considérable entre Bâle et Turin et par les produits miniers très riches et actuellement inexploités des vallées alpêtres, faute de moyens de communication.

Il est fort probable que le syndicat financier qui s'est déjà formé pour l'exploitation de la ligne Martigny Turin s'est réservé d'avance de nombreuses options et concessions sérieuses dans les vallées qui seront parcourues par la nouvelle voie. S'il n'y a pas besoin de subvention gouvernementale, les autorisations suisses et italiennes ne se feront pas attendre.

Au point de vue militaire, même en supposant que la neutralité de la Suisse soit respectée, la nouvelle ligne sera parallèle à la frontière de l'Italie et de la Savoie et permettra de jeter rapidement des détachements sur les cols. Elle sera bien plus rapprochée de la frontière que la ligne française la plus voisine. Elle étendra la base d'opérations des troupes alpêtres italiennes et nous obligera certainement à toute une série d'études et de travaux pour répondre aux nécessités d'une nouvelle situation stratégique.

A PROPOS DE LA GUERRE

Le Rêve des Japonais

Chez M. Hayashi. — L'issue de la guerre. — Les conditions des Japonais. — L'intervention de l'Europe.
Paris, 7 août.

Avez-vous rencontré des Japonais depuis quelques jours? Et avez-vous vu avec quelle allure hautaine ils se recroisent, pour vous dire leur joie? Il y a quelques mois, ils vous parlaient de la guerre avec une assurance et un orgueil que ne sais quelle inquiétude fébrile; aujourd'hui, quand vous vous entretenez avec eux des événements d'Extrême-Orient, vous saisissez dans leur façon de parler, dans leur manière de vous parler, dans leur manière de vous regarder, qu'ils se tiennent à quatre pour ne pas se montrer trop débordants d'une ivresse véritable, l'ivresse du triomphe...

C'est que ces petits hommes sont convaincus de leur prochaine et rapide victoire sur le colosse russe, que Napoléon lui-même n'avait pu abattre; et ils en concluent que le maréchal Oyama est plus grand que notre Napoléon.

« Nous sommes un peuple fort, me disait ce matin M. Tadashima Hayashi, qui j'interrogeais à un point de vue très général, sur les conséquences de la guerre; nous sommes un peuple guerrier et discipliné; avant même que de posséder des armes modernes, nous savions nous battre et nous défendre. Nous sommes aussi des patriotes exaltés; dans cette guerre, tous les Japonais marchent comme un seul homme et se feront tuer jusqu'au dernier, s'il le faut; c'est pour son existence que le Japon combat; vous assisterez demain ou à son triomphe ou à son anéantissement. Moi, je crois à son triomphe. »

M. Hayashi sourit d'un sourire malin, et il poursuivit: Les Réserves.
« Nous avons trois cent mille hommes sur le théâtre de la guerre, et nos réserves sont sous les drapeaux, prêtes à partir; déjà, des renforts ont été envoyés du Japon à Port-Arthur. On en pourra encore envoyer; nos officiers forment continuellement des troupes solides, avec les réserves et avec les jeunes gens; depuis le commencement de la guerre, toute une classe nouvelle a été appelée, qui pourra se battre dignement; et il nous faut peu de temps pour transporter ces troupes en Corée et en Mandchourie; vous l'avez vu, nous avons débarqué nos divisions comme nous avons voulu... »

« Les Russes vous ont laissé faire... Pardonnez-moi, ils n'ont pas pu nous empêcher de débarquer; nous avons immobilisé l'escadre de Port-Arthur, en lui faisant peur; chaque fois que nous bombardons Port-Arthur, nous débarquons des troupes quelque part. On disait que nous perdions des obus pour rien; on a vu que ce n'était pas pour rien que nous les perdions. Et une fois débarqués, nos troupes ont marché comme marchent, sur un échiquier, des pièces d'échecs. »

« Les Russes ne s'y sont pas opposés. Et Stackebroek?... Croyez-vous qu'il n'y eut pas là un essai d'opposition à notre marine? Et depuis, nous nous sommes battus partout, toujours vainqueurs... C'est que nos officiers sont très instruits, et que nos troupes sont disciplinées. »

« Et cela assurera notre victoire; je vous l'ai dit, nous prendrons Moukden et Port-Arthur. »

« Et après? En admettant que vous en arriviez-là, que ferez-vous, après? Les Russes ne traiteront pas la paix; ils continueront la guerre; ils concentreront de nouvelles armées, et envahiront en Extrême-Orient leurs escadres. »

« La Guerre continuera. »

« D'accord... Eh bien leurs armées, nous les attendrons, et nous attendrons aussi leurs escadres; en attendant, nous occuperons la Mandchourie, et nous attaquerons Vladivostok. »

« Vous avez reproché aux Russes d'occuper la Mandchourie; vous encouragez le même reproche, et vis-à-vis de la Chine, et vis-à-vis de l'Europe. »

« Nous ne l'occuperons pas définitivement, mais en attendant la paix; nous n'avons pas l'intention de garder ce pays, après la paix nous le remettrons à la Chine avec ces garanties: la Chine ne devra jamais céder la Mandchourie à une puissance européenne; elle acceptera en Mandchourie une administration japonaise. »

« Les Chinois ne vous aiment pas... Ils nous craignent... Et ils ne nous ont pas trop gardé rancune de nos victoires. »

« En somme, ce que vous demanderez, si vous avez la victoire, c'est le protectorat sur la Corée, et une sorte de protectorat sur la Mandchourie... »

Vivement, M. Hayashi ajoute: « Et Port-Arthur complètement à nous. Car sans cela, la Russie pourrait avoir de nouveaux des escadres dans ce port, et nous menacer... Nous voulons ne pas être menacés... nous voulons notre indépendance... »

« C'est-à-dire l'hégémonie en Extrême-Orient. »

« Non!... Ne croyez pas cela; vous allez encore me parler du Pétil Jaune, je le vois... Ce pétil, si vous triomphez de la Russie, deviendrait sérieux; vous arrêteriez les Chinois et les Coréens... »

« Les Coréens ne feraient jamais de bons soldats; et, pour la Chine, l'Europe ne nous permettrait pas de la militariser. »

« Ainsi, vous croyez à votre victoire probable et à la paix; mais cette paix, la Russie ne

accès ? Nous sommes vos élèves ; c'est dans vos régiments, c'est sur vos bateaux, c'est à votre École supérieure de guerre que nous avons appris l'art de la guerre... Vous devriez être fiers de nous...

Fernand Hauser.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A Marseille. — Contre la Compagnie transatlantique. — Une grave décision. Marseille, 7 août.

A Paris. — Un référendum a été organisé et les équipages de dix-sept navires de la Compagnie ont pris part à un référendum de savoir quelle attitude devaient prendre les inscrits maritimes envers la Compagnie...

Le syndicat accordé à la Compagnie un délai de huit jours pour répondre aux desiderata des employés. Si la réponse est négative, les équipages des navires désignés pour prendre une part effective à la mise à l'index demanderont leur débarquement à la parance et mettront à terre au retour du voyage.

Morlaix, 7 août. Les maçons, non contents des réserves exprimées par les patrons, ne reprendront pas le travail et vont former une coopérative.

Toulouze, 7 août. La grève des maçons de café continue. On constate le même déploiement des forces devant les terrasses de café.

Le café Faget, situé près de la gare, n'ayant pas fermé à onze heures, conformément à l'arrêté municipal, les grévistes ont brisé les glaces de l'établissement. Personne n'a été blessé.

LA GUERRE Russo-Japonaise

Le siège de Port-Arthur. La situation de Kouroupatkine.

Une dépêche de Tokio dit qu'on s'attend à voir tomber d'ici dix jours Port-Arthur entre les mains des Japonais, qui sont prêts à faire des sacrifices énormes pour dégager enfin l'armée assiégée, laquelle viendrait rejoindre à celle de Kuroki. Il faut même voir dans l'attente de cet événement une raison de la lenteur calculée des opérations japonaises vers Liaou-Yang.

On mande de Saint-Petersbourg que l'ambassade de France a reçu de bonnes nouvelles de M. de Cuverville, l'attaché naval français, enfermé dans Port-Arthur. Il ne donne évidemment aucun détail sur la stratégie du siège, mais il déclare que les vivres sont en quantité suffisante dans la ville, qu'on y a du lait et des œufs en grande quantité et que l'état général de la santé est satisfaisant.

On s'attend, en Russie, à de grosses nouvelles. Dans les milieux militaires, on estime que le général Kouroupatkine est dans l'impossibilité de continuer à battre en retraite. Il doit accepter le combat, car il s'attendait à cela. Il courrait le risque, au cas où Port-Arthur serait pris, de voir quarante mille Japonais quitter cette place, où ils seraient devenus inutiles, et venir renforcer les troupes ennemies aux environs de Liaou-Yang.

Le correspondant du Matin à Saint-Petersbourg croit pouvoir affirmer que le général Kouroupatkine a reçu l'ordre de cesser son mouvement rétrograde et de prendre l'offensive. On s'attend à la chute de Port-Arthur dans dix jours. Les derniers régiments du 4^e corps d'armée quittent Saint-Petersbourg au milieu d'une grande tristesse.

On dit qu'une grande bataille serait engagée depuis ce matin au sud de Liaou-Yang, près d'Anchan-Tjan, sur la ligne de Hai-Tonng à Liaou-Yang. Les Japonais avancent du sud-est et de l'est vers Liaou-Yang.

A l'état-major, on confirme que des combats très importants d'avant-garde ont eu lieu.

Grave Incident franco japonais à Niou-Tchouang

On télégraphie de Niou-Tchouang au Matin : « Un émissaire de Niou-Tchouang, arrivé à Tientsin, a annoncé au consul de France que l'agent consulaire français à Niou-Tchouang avait été incarcéré mercredi soir par les Japonais. L'agent consulaire était allé réclamer deux protégés français qui avaient été indûment arrêtés. Sur le refus des Japonais de les remettre en liberté, une explication vive s'en était suivie, à la suite de laquelle les deux Français, appartenant à un bateau, avaient été définitivement arrêtés, ainsi que l'agent consulaire. »

Le Transbaïkalien

Saint-Petersbourg, 7 août. Le ministre des voies et communications, M. Kholikov, est parti pour le lac Baïkal, afin d'inspecter le chemin de fer transbaïkalien contournant le lac. L'ouverture de cette ligne aura lieu vers la mi-septembre. On remet provisoirement à plus tard la pose d'une seconde voie sur le chemin de fer sibérien. Le ministre des voies et communications a décliné des offres avantageuses faites par des sociétés étrangères pour la pose de cette seconde ligne.

Le Tribunal des Prises

Saint-Petersbourg, 7 août. Nous avons annoncé que le tribunal des prises avait jugé et approuvé la destruction du vapeur anglais Knight-Commander. Les débats ont montré que le matériel de chemin de fer qui composait le chargement était à destination de Chemulpo, où le navire devait se diriger, après avoir touché plusieurs ports japonais. Ce matériel était probablement envoyé pour la ligne de chemin de fer de Séoul à l'embouchure du Yaou.

Autour de la Séparation

Suite d'une enquête. — L'opinion de M. Brunetière. — Ce que dit l'évêque de Séz.

Le Figaro continue aujourd'hui son intéressante enquête sur la séparation de l'Église et de l'État par la publication d'une interview de M. Bardel, évêque de Séz, directeur de la Revue des Deux-Mondes, d'une lettre de Mgr Bardel, évêque de Séz, et d'un mot de M. Ranc. Le directeur de la Revue des Deux-Mondes répond avec son habituelle franchise combative. De l'ironie, de l'humour, du dédain, une philosophie résignée, une confiance inébranlable quand même, il y a de tout cela dans ses idées sur la séparation de l'Église et de l'État.

Vous demandez, dit M. Brunetière, comment vivra l'Église et comment elle s'organisera ? Je vous réponds : Comme elle pourra !

Et si maintenant, vous m'interrogez sur la dénonciation hypothétique du Concordat, j'aurais plaisir à vous dire : Qu'on ne dénonce pas à soi tout seul un contrat synallagmatique, que quand on le fait néanmoins, c'est un lâche abuse de la force et que le gouvernement qui s'y décline aura donné la preuve de la plus insignifiance plénière, s'il ne dénonce pas le traité de Francfort.

C'est là que j'attends le brave médecin de Pons. Mgr Bardel, évêque de Séz, en réponse au Figaro, lui a communiqué le texte d'une longue lettre pastorale qu'il vient de rédiger sur le Concordat, sa dénonciation possible et les graves conséquences qu'aurait la séparation.

Voici les passages essentiels de cet important document, qui constitue au point de vue catholique un réquisitoire décisif contre les événements actuels et ceux qui se préparent.

Pousser à la séparation de l'Église et de l'État serait singulièrement méconnaître les leçons de l'histoire, de notre histoire de France en particulier. Il y a déjà plus d'un siècle se préparait un bouleversement dont notre société n'est pas encore remise. La Révolution brisait brutalement tout un passé d'habitudes et de traditions. Pendant six ans, Constituante, Législative, Convention, Directoire enlevaient successivement à l'Église tout ce qu'elle tenait de hommes : protection, biens, honneurs, tout ce qu'elle pouvait lui retirer, jusqu'aux pierres du sanctuaire, jusqu'aux autels de ses sacrifices.

Et Manuèle, — en mère intelligemment prévoyante, — avait poussé Rolande... ou plutôt l'avait laissée s'occuper plus spécialement d'une étude que la fillette avait aimée tout de suite, — que la jeune fille avait passionnément poursuivie...

Le jour venu du combat pour la vie, ne serait-ce pas une arme pour la pauvre petite qui avait le courage et son mérite, elle aussi, que sur son courage et son mérite...

Mme Richault-Darbois — après fortune faite — avait cédé son institution à une autre directrice, M. de Lafeté, et elle s'était retirée dans son pays — dans le Jura. Mme de Lafeté s'était expressément de conserver Manuèle qu'on lui signalait comme un des meilleurs professeurs de la maison.

Mais elle avait visiblement fait la grimace en apprenant à quel prix était comptée, à l'économat, la pension de Rolande.

Dans cet immense naufrage, la carcasse du navire se brise et sombre. Malgré tout, le sentiment religieux, livré à ses propres forces, résiste à tous les assauts, reprend possession de la France, rend le Concordat nécessaire et, au moment où l'Église reconquiert officiellement le pays, lui rapporte le seul bien qui lui soit nécessaire qu'aucune puissance ne saurait jamais lui ravir : la foi et le culte traditionnels.

Et Mgr Bardel examine les conditions dans lesquelles fut signé le Concordat, dans quel but et dans quel esprit le Concordat place les deux parties contractantes, sur un pied de parfaite égalité et de complète indépendance ?

Il ne met pas plus l'État dans l'Église que l'Église dans l'État. Chaque société reste ce qu'elle est, exerçant la plénitude de ses droits dans son domaine propre, l'État dans l'ordre temporel, l'Église dans l'ordre spirituel. Et dans les matières mixtes, où les deux ordres peuvent se rencontrer, la loi d'impression des limites permet d'amener des conflits, les deux sociétés, par suite de concessions mutuelles, ont établi une délimitation qui maintient l'entente et contribue à la tranquillité du citoyen comme du fidèle.

Toutefois, l'esprit du Concordat réclame de part et d'autre l'observation scrupuleuse de promesses inviolables, dans un parfait esprit de droiture. Eloignez cet esprit, que la bonne foi disparaît et les choses ne tardent pas à se produire. Sans Concordat pour trancher les difficultés entre l'Église et l'État — et il y en a toujours — il ne reste qu'un moyen, la force : la force matérielle du côté de l'État, la force morale du côté de l'Église. C'est une lutte, toute terrible où l'enjeu du combat est la conscience, avec ses énergies irrédutibles parce qu'elles ont pour retranchement impénétrable le cœur.

L'issue de pareilles luttes n'est pas douteuse et, naguère encore, un orateur qui n'est pas des nôtres, M. Clemenceau, le montrait à la tribune française, lorsqu'il s'écriait : « Je crois que l'histoire de la Révolution enseigne que la violence employée par les libéraux finit toujours par se retourner contre la liberté. »

Mgr Bardel démontre ensuite que l'Église et l'État n'ont rien à gagner à une séparation, car on ne pourrait faire cette séparation sans troubler profondément la paix du pays et la tranquillité des citoyens, sans léser d'immenses intérêts.

« La France, dit-il, a des traditions religieuses et l'âme d'un pays ne s'improvise pas. » Et quant aux conséquences terribles de la séparation, Mgr Bardel les expose d'une façon lumineuse : « Il y a tout lieu de craindre que le trouble ne soit augmenté par les éléments de discord qu'apporteront nécessairement les luttes nées de la séparation. Les excitations contre la religion ont produit, non plus seulement des divisions, mais des perturbations publiques capables d'amener l'effusion du sang. Ce sera-ce le jour où les suites des mesures prises en suite de la séparation, les parties se seront opposées ? Et ils s'organiseront sur toute la surface du territoire, dans les moindres communes, chacun voulant sauvegarder les débris de liberté que lui laissera la loi, chacun voulant conquérir la place à laquelle il croit avoir droit le suffrage universel et la puissance sans contre-poids des majorités.

Dès lors, la lutte sera partout ardente, agissante, implacable, comme toutes les luttes confessionnelles, comme toutes les luttes où la conscience et ses droits inaliénables sont en jeu. La victoire, toute terrible, car elle aura pour moyen la liberté qui est et pour point d'appui la foi qui ne cède jamais.

Après avoir envisagé les conséquences désastreuses de la dénonciation du Concordat, au point de vue financier et commercial pour les paroisses, l'évêque de Séz dit : « Le pays ne désire pas ce divorce. Dans ce temps où les majorités tendent de plus en plus à devenir la loi, on peut chercher une majorité en faveur de la dénonciation du Concordat, on ne la trouvera pas. Les programmes électoraux en font foi. Ils sont une petite minorité, les représentants qui l'ont officiellement demandé devant leurs électeurs.

Il examine ensuite les divers articles du projet de séparation, qui n'ont d'autre but, non comme veulent bien le dire leurs auteurs, la liberté de l'Église, mais son empiètement, et il conclut ainsi : « On a beau parler de droit commun, pour le croyant comme pour l'incroyant ; nous ignorons pas que ce droit commun pour les autres devient restrictif dès qu'il s'agit de religion et comporte une foule de mesures prohibitives qui font de la liberté de conscience et de son exercice un vain mot.

Au reste, nos adversaires ne le cachent pas : les uns, par dissimulation, d'autres, par force ouverte et déclarée, poursuivent de leur haine l'œuvre de Jésus-Christ et demandent sa mort. C'est toujours à travers les siècles le triste épisode de la Passion du Maître qui se renouvelle.

« Quelqu'un écrivait : Voilà cent ans que, grâce au Concordat, nous avons évité la guerre religieuse ; gardons un instrument dont nous connaissons la valeur et déclinons-nous de tenter des expériences qui pourraient coûter cher au pays. » C'est le langage de la raison. Nous voulons croire que si sera écarté et qu'il perdra par là tout son caractère de passion. S'il en était autrement, d'avance nous déclinons toute responsabilité pour l'avenir.

Sans doute nous subirons les coups de la force, nous serons bien obligés d'accepter une rupture qui nous sera imposée, mais, qu'on le sache, il est une chose que nous n'accepterons jamais : ce sont les fers que l'on voudrait nous forger, en attendant l'heure de la loi morale de l'Église. Au nom de la conscience lésée dans ses convictions les plus intimes, nous protestons et nos protestations ne seront pas platoniques.

— Elle aime tant son piano... et son maître... — Ah ! si vous aviez voulu regarder du côté du Conservatoire... — Non... non... faisait Manuèle en riant... je n'ai pas l'ambition d'en faire un artiste... — Artiste ! elle l'est... jusqu'aux moelles... — Un matin, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

Nous lutterons sur le terrain du droit et de la liberté. Nous poursuivrons sans nous laisser nos revendications. Rien ne nous découragera, car nous aurons pour nous ce qui fait le succès final de toute entreprise et le triomphe dans toute lutte : la foi qui enflamme et l'espérance qui ne s'abat.

L'OPINION DE M. RANC

M. Ranc, en réponse au Figaro, résume en deux lignes son opinion : « J'ai toujours considéré, dit-il, la formule : l'Église libre dans l'État libre comme une bêtise... »

A ROME

Rome, 7 août. L'Observateur romano, en réponse à la note française disant que le Livre jaune ne contenait pas la dépêche de Mgr Merry del Val datée du 10 juin parce que le Vatican semblait désirer que le document restât confidentiel, dit : « La candeur de cette note obtiendra, croyons-nous, en France et ailleurs, un succès d'opinion. Les scrupules du gouvernement français, qui l'on insisté à commettre l'omission à lui reprochée, auraient dû être ressentis quand il a rendu impossible au point d'en faire l'objet d'un incident diplomatique, cette omission que le Saint-Siège désirait. »

Cette citation donne le ton de la polémique actuelle du Vatican. La Tribuna publie un article émanant d'un personnage très bien renseigné qui explique la prétendue fausse commise par le Vatican.

L'évêque inculpé devant le Saint-Office, dit cet article, peut être convoqué par le secrétaire de cette congrégation. C'est alors une affaire purement disciplinaire et qui ne regarde pas le gouvernement concordataire.

Si la convocation émane du secrétaire d'État, alors l'affaire entre dans le domaine diplomatique et politique. Le gouvernement de qui dépend l'évêque acquiesce au droit d'intervention. Si l'initiative du cardinal Vanetti n'avait pas été sur les lettres de Mgr Merry del Val, alors l'innovation du gouvernement français eût été abusive, mais en se mêlant des affaires de la France et de la Belgique, Mgr Merry del Val autoriserait à créer un conflit.

On sait que M. Narichkine, ministre de Russie près le Vatican, a présenté ces dernières lettres de son pays. Il assistera à la grande messe, sur l'ordre du czar, à la grande anniversaire du couronnement, mardi prochain.

Dans les cercles du Vatican, on attribue une grande importance aux discours que prononcera Pie X devant les cardinaux. Ce discours définira l'attitude du Saint-Siège devant la recrudescence d'anticléricalisme en France et en Italie.

UNE LETTRE DE M^r CHAPON

Nice, 7 août. Mgr l'évêque de Nice a adressé une lettre aux pères et mères de famille chrétiens à l'occasion de la proscription et de la spoliation des congrégations enseignantes. En voici quelques extraits : « Tout a été sacrifié à la haine des sectaires. La raison patriotique elle-même, qui sentie aurait dû nous défendre, n'a trouvé aucun écho chez les proscripteurs et le parti séparatiste, depuis si longtemps discrédité parmi nous, reçoit aujourd'hui une nouvelle consécration, au lieu d'être déshonoré, il est devenu une sorte de royaume insulaire et le plus puissant secours qui lui ait été donné depuis l'annexion.

« Et qui donc, en ces temps heureux, aurait pu prédire qu'un jour viendrait où les fils de ceux qui ont été vaincus par les victorieux, proclamant leur retour définitif à la mère-patrie, devraient repasser la frontière pour retrouver sur la lettre illégitime la liberté de confier leurs enfants aux maîtres français de leur choix. »

« Ainsi l'indignation et la révolte universelle parmi nous et en sautant nos chers proscripés de ma sympathie et de ma reconnaissance douloureuse, je me sens l'interprète de cette ville libérale, hospitalière à tous mais surtout aux faibles et aux opprimés, et qui, en raison de sa situation, a le droit de vous offrir son concours. »

« Je prie de vous adresser une approbation hautement avouée et avouable de l'iniquité qui va s'y consommer. »

« Je viens vous conjurer de nous rester fidèles : la main à la main, nous nous défendrons, nous nous défendrons de l'indignation et de la révolte universelle parmi nous et en sautant nos chers proscripés de ma sympathie et de ma reconnaissance douloureuse, je me sens l'interprète de cette ville libérale, hospitalière à tous mais surtout aux faibles et aux opprimés, et qui, en raison de sa situation, a le droit de vous offrir son concours. »

HENRI, évêque de Nice.

A L'ÉTRANGER

Les Anglais au Tibet

Simla, 7 août. La mission anglaise est arrivée à Lhasa le 3 août à midi, sans opposition.

Etats-Unis et Turquie

Nice, 7 août. A la suite d'instructions reçues hier, l'es-

cadre des États-Unis a quitté Villefranche, ce matin, pour se rendre dans les eaux turques, à Smyrne.

Echos & Nouvelles

MENDIANT MILLIONNAIRE. Il arrive parfois que de sordides mendiants, qui éveillent notre pitié souvent, laissent dans quelque coin de leur paillasse, de jolies économies. Il est arrivé, d'ailleurs que le métier de mendiant n'est pas des moins profitables, sinon des plus honorables quand il est pratiqué sans nécessité. Un mendiant austro-hongrois qui vient de mourir, a laissé la jolie somme de 200,000 dollars.

Ce millionnaire quéteur était né sans bras, ni pieds. Il fut, dès son âge le plus tendre, pour ses parents, de braves bohémien, une source de revenus. Cette terrible infirmité, très sagement exploitée, pendant un quart de siècle, d'abord à Vienne, puis dans toutes les villes et la plupart des villages de l'empire austro-hongrois, rapporta à ses parents une somme assez considérable.

Vers l'âge de trente ans, Simon Oppasich, c'était son nom, devenu orphelin, continua à exercer son petit métier. Il fit fortune, car il était ardent, rusé et avare. On a trouvé, après sa mort, dans ses papiers parfaitement en ordre, du reste, des livres de comptabilité très bien tenus — par un secrétaire bien entendu — où étaient consignés toutes les opérations de Bourse auxquelles il se livrait.

CURIUSE PROPAGANDE PAR LE FAIT. On vient de faire à Kiev, une découverte, qui a produit une certaine émotion. Depuis plusieurs années il s'imprimait un journal technique, Le Boucher qui, ne paraissant qu'une fois tous les mois, échappait sans plus de façon à la censure. On s'aperçoit aujourd'hui que ce prétendu journal technique, à l'usage des bouchers et autres métiers analogues, n'est pas autre chose qu'un journal nihiliste, révolutionnaire terroriste.

Le langage dont on se servait dans ce journal peut-être facilement entendu des profanes eux-mêmes. Généraux, ministres, gouverneurs, étaient désignés sous les noms de taureaux, de bœufs, de buffes, les dignitaires de la cour sous celui de veaux, les grands-ducs « d'animaux bien gras » et ainsi de suite.

Grâce à une dénonciation, la police russe fut mise au courant de la véritable tendance du journal, et, dernièrement avant l'attente de M. de Plehve à été victime, elle a fait irruption de nuit dans la maison de l'éditeur Kowonoff, qu'elle arrêta, ainsi que des ouvriers. Tout le personnel, y compris les apprentis typographes et les simples manœuvres, soit en tout 8 personnes, a été conduit au poste.

La propagande par le fait, qui selon la vieille mode nihiliste n'admet tout au plus que des associations de cinq personnes, est tout à fait indépendante de cette agitation révolutionnaire.

ET LA TRADITION ? Que ne peut la chaleur sur l'esprit des mortels ? Les prêtres de Londres viennent de l'éprouver. Sous le simple prétexte que 33 de leurs centigrades venaient d'être hier enregistrés en cette ville, soudain l'on put voir des juges déposer leurs perreaux à côté de leurs encriers. Ils n'eurent pas plutôt fait qu'à leur exemple, les avoués et les avocats enlevaient les leurs.

Quelle faiblesse humaine ! Combien ces chats-fourrés paraissent pusillanimes, lorsqu'on les compare à ce roi d'Espagne qui, victime de l'épiscopat, a été si vaillamment étouffé par un noble que de se lever pour aller ouvrir une fenêtre. La force de caractère, l'énergie et le respect des traditions sont chaque jour un peu plus en baisse : c'est bien évident !

Mais au fait, les jugements ont été rendus sans perreaux : ne serait-ce pas un cas de cassation ?

POUR LES FÉMINISTES Nos féministes peuvent être justement outrés par les réflexions d'un savant professeur criminalogiste, le docteur Sombroso, à propos de l'infériorité intellectuelle de la femme.

Selon lui, elle a la mémoire vive, elle saisit vite, et c'est pour cela qu'elle a des succès dans les examens, mais elle faillit ne tiennent pas toujours leurs promesses. Elle sera savante, mais sans pouvoir inventer de nouvelles méthodes scientifiques. Son infériorité mentale ne dérive pas de l'isolage intellectuel qu'elle a été maintenue autrefois, car elle donne des preuves de capacité, d'intelligence, en musique, en peinture, en médecine, etc. On n'a pas assez observé que la fréquence et la précocité de l'évolution mentale de la femme disparaissent plus rapidement que chez l'homme. Celui-ci acquiert sa maturité intellectuelle souvent plus tard qu'elle, mais il la conserve beaucoup plus longtemps.

« La femme, dit Lombroso, n'a que trente ans de vie complète. »

Élections départementales

LYON CONSEIL GÉNÉRAL SIXIÈME CANTON MM. Duquaire, libéral... (Élu) 1.892 Cause, ministériel... 1.872

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT 3^e CANTON MM. Gassière, répub. antim. 1.903 Bossi, socialiste... (Élu) 2.862

RHONE CONSEIL GÉNÉRAL VILLEURBANNE. — Inscrits : 18.825. M. Voillot, socialiste... (Élu) 4.119

APRÈS LE SCRUTIN La ville de Lyon donne enfin un gain aux idées républicaines libérales. M. Duquaire est élu conseiller général du sixième canton, par 1.892 voix, contre 1.873 à M. Cause, c'est-à-dire avec 18 voix de majorité.

Nous saluons avec joie ce résultat. Nous félicitons les électeurs antiministériels du sixième canton du bel exemple de discipline républicaine qu'ils viennent de donner.

En vain, le Bloc a-t-il multiplié les avances pour une partie d'entre eux qu'il insultait huit jours auparavant ; en vain quelques mécontents — passagers, nous les espérons — se sont-ils produits, les voix du citoyen Républicain, à part une certaine noie, se sont loyalement portées sur le nom du citoyen Duquaire.

Le père Cause a été puni par la perte de son siège les palladistes et les trahisons de sa longue carrière politique. Les électeurs n'ont pas eu égard à ses cheveux blancs et aux obligations des bicords de marque, genre Cazeneuve. Ils ont sagement agi.

Dans le canton de Vaugneray, la nullité prétentieuse qui a nom Perret a été élu. La victoire de ce maçon de marquo était certaine après les résultats du premier tour. Consistants seulement que le F. Perret, après avoir été rejeté par les bicords de marque, se cantonna, comme un imbécile embarrassé, à être repoussé et glorifié par eux, pour la deuxième tour. On ne se pique pas de logique dans ce parti.

La défaite de M. Dumortier est des plus honorables. Elle se serait transformée en victoire si tous les antiministériels du canton de Vaugneray avaient fait leur devoir. Au Bois-d'Oingt, M. Goujon l'emporta encore une fois sur l'inévitable et éternel blackboulé Pontelle. Nous sommes heureux de cette victoire du bon sens campagnard sur les mensonges du bloc et des loges.

Au conseil d'arrondissement, M. Bassière est battu dans le troisième canton. Pourquoi les antiministériels ont-ils fait aussi lâchement les urnes ? En effet, au lieu de 1900 voix, M. Bassière pouvait en obtenir 3000, le chiffre moyen des dernières élections, et la nullité qui s'appelle Gavin mordait la poussière.

M. Voillot est élu à Villeurbanne, et M. Masset à Vaise. Ils étaient sans gloire. A Vaugneray, le deuxième tour de scrutin à Lyon et dans le Rhône, marque un pas en avant des idées de République et de Liberté que nous défendons. Il complète les résultats et les indications du premier tour.

Je termine par une constatation irréfutable : l'éclatement du parti radical par le parti socialiste.

Au premier arrondissement, M. Charrel est dévoré par M. Gavin ; Voillot fait rentrer dans l'ombre M. Pommerol, à Villeurbanne, et M. Masset, à Vaise, bat sans peine M. Raton. M. Kraus avait déjà assumé M. Goujon à la Croix-Rousse.

MARIAGE SECRET

PAR Paul BERTINAY

DEUXIÈME PARTIE LES AMOUREUX DE ROLANDE

Encore un peu plus dévot, cependant ; mais à seize ans une jeune fille n'a pas entièrement fini de grandir. — Et quand elles seraient égales par la taille, comme elles sont semblables déjà par les traits, la tournure et toutes les autres coutumières, — on aura peine à distinguer, — à quelques pas, — l'enfant de seize ans — et la jeune femme qui a cependant dépassé la trentaine.

Elle n'était donc plus en pension, cette petite Rolande qu'on voyait aller à l'école, chaque matin, dans l'avenue des Termes ? Non, elle avait fini — et brillamment, — ses études à l'Institution de Neuilly.

Brillamment surtout ses études musicales pour lesquelles, dès le premier jour, elle avait montré de remarquables aptitudes.

— Elle aime tant son piano... et son maître... — Ah ! si vous aviez voulu regarder du côté du Conservatoire... — Non... non... faisait Manuèle en riant... je n'ai pas l'ambition d'en faire un artiste... — Artiste ! elle l'est... jusqu'aux moelles... — Un matin, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

Deux hommes qui les suivirent du regard, et avec quelle bizarre attention, jusqu'à ce qu'elles fussent enfin hors de vue. Ces deux individus, qui paraissaient l'un et l'autre avoir dépassé la quarantaine, étaient bien désemparés d'aspect.

L'un d'eux, au visage bronzé, comme tout d'abord, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

— Bonjour, M. de Séz. Vous savez que je suis de plus en plus content de Mlle Rolande...

— Elle aime tant son piano... et son maître... — Ah ! si vous aviez voulu regarder du côté du Conservatoire... — Non... non... faisait Manuèle en riant... je n'ai pas l'ambition d'en faire un artiste... — Artiste ! elle l'est... jusqu'aux moelles... — Un matin, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

Deux hommes qui les suivirent du regard, et avec quelle bizarre attention, jusqu'à ce qu'elles fussent enfin hors de vue. Ces deux individus, qui paraissaient l'un et l'autre avoir dépassé la quarantaine, étaient bien désemparés d'aspect.

L'un d'eux, au visage bronzé, comme tout d'abord, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

— Bonjour, M. de Séz. Vous savez que je suis de plus en plus content de Mlle Rolande...

— Elle aime tant son piano... et son maître... — Ah ! si vous aviez voulu regarder du côté du Conservatoire... — Non... non... faisait Manuèle en riant... je n'ai pas l'ambition d'en faire un artiste... — Artiste ! elle l'est... jusqu'aux moelles... — Un matin, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

Deux hommes qui les suivirent du regard, et avec quelle bizarre attention, jusqu'à ce qu'elles fussent enfin hors de vue. Ces deux individus, qui paraissaient l'un et l'autre avoir dépassé la quarantaine, étaient bien désemparés d'aspect.

L'un d'eux, au visage bronzé, comme tout d'abord, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

— Bonjour, M. de Séz. Vous savez que je suis de plus en plus content de Mlle Rolande...

— Elle aime tant son piano... et son maître... — Ah ! si vous aviez voulu regarder du côté du Conservatoire... — Non... non... faisait Manuèle en riant... je n'ai pas l'ambition d'en faire un artiste... — Artiste ! elle l'est... jusqu'aux moelles... — Un matin, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

Deux hommes qui les suivirent du regard, et avec quelle bizarre attention, jusqu'à ce qu'elles fussent enfin hors de vue. Ces deux individus, qui paraissaient l'un et l'autre avoir dépassé la quarantaine, étaient bien désemparés d'aspect.

L'un d'eux, au visage bronzé, comme tout d'abord, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

— Bonjour, M. de Séz. Vous savez que je suis de plus en plus content de Mlle Rolande...

— Elle aime tant son piano... et son maître... — Ah ! si vous aviez voulu regarder du côté du Conservatoire... — Non... non... faisait Manuèle en riant... je n'ai pas l'ambition d'en faire un artiste... — Artiste ! elle l'est... jusqu'aux moelles... — Un matin, en descendant de l'escalier, elle fut arrêtée par un homme qui se tenait dans l'avenue des Termes, Manuèle et Rolande ne prirent certainement pas garde à deux hommes arrêtés pourtant presque en face de leur porte.

Deux hommes qui les suivirent du regard, et avec quelle bizarre attention, jusqu'à ce qu'elles fussent enfin hors de vue. Ces deux individus, qui paraissaient

Dernière Heure

L'ELECTION LEGISLATIVE DE SCEAUX

Paris, 7 août. — Voici les résultats du scrutin de ballottage, pour la circonscription de Vincennes Sceaux :

MM. DECONOLE, radical (Etu) 7.697 voix HEMARD, nationaliste... 7.667 — MOLINGER... 1 — Blancs ou nuls... 117

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Paris, 7 août. — Sarthe. — Ernout, ministériel, élu contre Cavalgnac, député, sortant, antiminstériel.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le général Stoessel télégraphie : « Toutes les attaques japonaises contre Port Arthur les 26, 27 et 28 juillet, ont été repoussées victorieusement. »

COURSES A VICHY

Temps très beau, très chaud. Terrain dur. 1^{re} Course : Tempé (J. Reiff) gagnant, 12 50

COURSES A CAEN

Temps couvert. 1^{re} Course : Contadina (Bellhouse) gagnant, 15 50

LA FRANCE ET LE VATICAN

Rome, 7 août. — Dans les cercles du Vatican on assure que la réception des cardinaux par le pape à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement n'aura pas lieu, afin d'éviter que le pape ne soit obligé de prononcer une allocution qui devait nécessairement faire allusion à la rupture avec la France.

INCENDIE A L'ARSENAL DE TOLON

Toulon, 7 août. — Cette nuit, à 11 h. 40, la population a été profondément émue par les appels du tocsin de l'arsenal. Le feu venait de prendre dans de gros approvisionnements de bois.

COURRIER DES SPORTS

Le Comité de la Liberté d'Enseignement... L'Union sportive lyonnaise et le Rapid-Club lyonnais viennent de voter leur adhésion à l'U. V. F., nous souhainons prospérité à ces deux jeunes et déjà vaillants Sociétés.

UN CRIME A CORBAS

Corbas, 7 août 1904. Dans la matinée du 6 août, un crime sans précédent, a été commis chez M. Louis Peillet, fermier de M. Puiot.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

UN HOMME BROYE

Un homme broyé. — Un vieillard de 66 ans, M. Vernay, demeurant à St-Genis-Laval a été accidentellement broyé par un train à la station des Salettes, près d'Igny.

LA SANTE PUBLIQUE

Le nombre des décès, qui était de 233 la semaine précédente, tombe à 183 cette semaine, mais reste encore bien supérieur à celui de la période hebdomadaire correspondante de l'année 1903, qui était de 167.

LE GRAND BAZAR

Le Comité républicain plébiscitaire... Le Grand Bazar de Lyon. — Le Comité républicain plébiscitaire a organisé un grand bazar de bienfaisance, qui se tiendra à l'Hotel de la Ville, le dimanche 14 août.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

Canon Sud-Est. — Volants : 3234. 1.392 MM. Pezet, nationaliste... SAINT-JEAN-SOLEYMIEX. — M. Faure, secrétaire; Cottier, porte drapeau; Marquet, trésorier; Demingon, trésorier-adjoint; Pichon, chef de manœuvres; Lasour, sous-chef; Eugène Ferron, vice-président de la Compagnie active; Rostor, Doublier, de Givors; Albert, Demaison, de la Compagnie maritime; Damezin, Ravet, de la Compagnie active; Mme Baumel, la vieille ambulancière du siège de Belfort; Labaume, jeune sauveur de dix ans, qui à la Mulatière, a retiré des eaux de la Saône, son plus jeune frère qui allait se noyer sous une « plate »; Delpele, de la Mulatière, le doyen des Sauveurs; Senès, Rangis, Avenue de Charly, Palliare, etc.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

de Laval ne contient pas d'autre allusion aux événements actuels. La Semaine religieuse de Dijon publie cette note : « Agré l'évêque a reçu de M. le président du Conseil des ministres avis que son traitement était supprimé à partir du jour où sa Grandeur était partie pour Rome. » Un certain nombre d'évêques publient des lettres pastorales où il est fait allusion au conflit actuel, notamment les évêques de Cambrai, Clermont-Ferrand, Saint-Dié, Bayeux, Coutances.

INCENDIE A L'ARSENAL DE TOLON

Toulon, 7 août. — Cette nuit, à 11 h. 40, la population a été profondément émue par les appels du tocsin de l'arsenal. Le feu venait de prendre dans de gros approvisionnements de bois.

COURSES A VICHY

Temps très beau, très chaud. Terrain dur. 1^{re} Course : Tempé (J. Reiff) gagnant, 12 50

COURSES A CAEN

Temps couvert. 1^{re} Course : Contadina (Bellhouse) gagnant, 15 50

LA FRANCE ET LE VATICAN

Rome, 7 août. — Dans les cercles du Vatican on assure que la réception des cardinaux par le pape à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement n'aura pas lieu, afin d'éviter que le pape ne soit obligé de prononcer une allocution qui devait nécessairement faire allusion à la rupture avec la France.

INCENDIE A L'ARSENAL DE TOLON

Toulon, 7 août. — Cette nuit, à 11 h. 40, la population a été profondément émue par les appels du tocsin de l'arsenal. Le feu venait de prendre dans de gros approvisionnements de bois.

COURRIER DES SPORTS

Le Comité de la Liberté d'Enseignement... L'Union sportive lyonnaise et le Rapid-Club lyonnais viennent de voter leur adhésion à l'U. V. F., nous souhainons prospérité à ces deux jeunes et déjà vaillants Sociétés.

UN CRIME A CORBAS

Corbas, 7 août 1904. Dans la matinée du 6 août, un crime sans précédent, a été commis chez M. Louis Peillet, fermier de M. Puiot.

LA SANTE PUBLIQUE

Le nombre des décès, qui était de 233 la semaine précédente, tombe à 183 cette semaine, mais reste encore bien supérieur à celui de la période hebdomadaire correspondante de l'année 1903, qui était de 167.

LE GRAND BAZAR

Le Comité républicain plébiscitaire... Le Grand Bazar de Lyon. — Le Comité républicain plébiscitaire a organisé un grand bazar de bienfaisance, qui se tiendra à l'Hotel de la Ville, le dimanche 14 août.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

LE MOUVEMENT DES ABATTOIRS

Du 27 juillet au 2 août, les abattoirs de Lyon ont livré 417,324 kil. de viande fraîche à la consommation.

GRAND BAZAR DE LYON. Le Comité républicain plébiscitaire a organisé un grand bazar de bienfaisance, qui se tiendra à l'Hotel de la Ville, le dimanche 14 août.

ENTREE LIBRE. Vente absolument au Comptant.

TRIBUNE POLITIQUE. Comité républicain plébiscitaire. Réunion générale du groupe demain mardi, à 8 h. 1/2 du soir, au local de la L. D. P. 10, rue Longue.

COMMUNICATIONS DIVERSES. Ligne de la Liberté d'Enseignement. Le Comité de la Liberté d'Enseignement a organisé un concours de bienfaisance, qui se tiendra à l'Hotel de la Ville, le dimanche 14 août.

ATHENE LYONNAIS. Réunion obligatoire lundi 8 août, à 8 h. 1/2, au siège.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ARTISTES DE LA REGION DU RHONE. Réunion générale obligatoire, mardi 9 août, à 8 h. 1/2, au siège, café Monte-Carlo, 67, cours Vitton.

INDISPENSABLE DANS CHAQUE FAMILLE. Le Grand Bazar de Lyon. — Le Comité républicain plébiscitaire a organisé un grand bazar de bienfaisance, qui se tiendra à l'Hotel de la Ville, le dimanche 14 août.

LES PETITES ANNONCES ECONOMIQUES. Du RAPPEL REPUBLICAIN. Paraîtra le Mardi Prochain.

FUNERAILLES DE DEMAIN. PREMIER ARRONDISSEMENT. — Xavier Théron, soldat au 2^e Régiment, 23 ans, hôpital Villemarin, 3 heures.

FUNERAILLES DE DEMAIN. DEUXIEME ARRONDISSEMENT. — Maurice Blanchet, soldat au 14^e escadron, 22 ans, hôpital militaire, 7 h. — Marguerite Guillaudon, 1 mois 1/2, Charité, 9 h. — Joseph Bordet, 9 ans 1/2, Charité, 10 h. — Marie Beaune, épouse Guibert, blanchisseuse, 55 ans, Hôtel-Dieu, 8 h. — Noël Gibout, cultivateur, 73 ans, Hôtel-Dieu, 8 h. — Martin Lemoine, retraité, 61 ans, église d'Albret, 5 h.

FUNERAILLES DE DEMAIN. TROISIEME ARRONDISSEMENT. — Christophe Tarquais, moisissé, 43 ans, 171, rue Pierre-Corneille, 7 h. — Catherine Devenet, veuve Allain, rentière, 75 ans, 14, rue Paul-Bert, 7 h. — Eugène Varin, docteur, 42 ans, 23, rue de la République, 9 h. — Jean-Antoine Sauvage, 9 ans, 41, route de Vienne, 5 h.

FUNERAILLES DE DEMAIN. QUATRIEME ARRONDISSEMENT. — Achille Bedger, 46 ans, hôpital, Croix-Rouge, 6 h. — Jeanne Deléans, épouse Grand, épouse, 57 ans, rue du Mail, 4 h. — Louis Cottier, passé, 28 ans, 3, rue Perrot, 5 h.

FUNERAILLES DE DEMAIN. CINQUIEME ARRONDISSEMENT. — Léontine Delorme, 6 ans, 23, montée Saint-Berthelemy, 9 h. — Etienne Galtoux, 81 ans, 33, rue de Bourgogne, 9 h. — Paul Durand, 5 mois, 43, quai Pierre Solte, 5 h.

FUNERAILLES DE DEMAIN. SIXIEME ARRONDISSEMENT. — Antonin Duches, employé, 44 ans, 133, rue Boileau, 7 h. — Jeanne Guillou, 18 mois 1/2, 23, rue Bugeaud, 9 h. — Michel Micolod, empl., 31 ans, 92, rue Masséna, 3 h.

FUNERAILLES DE DEMAIN. DEMANDER LE RAPPEL REPUBLICAIN dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux.

En Passant...

Le charmant volume de notre collaborateur Léon Borde obtient un vrai succès auprès des amateurs d'œuvres jolies et simples.

Jean Rivière, empl. r. Annonciade, 30. Mlle Rose Pons, s. p. r. d'Austerlitz, 27. Joseph Rolland, peintre, r. Bouteille, 25.

J. Dutruel, cult. r. Fêternes (Hte-Savoie). Mlle A. Girard, cuisin., r. Martin, 1.

J.-B. Lalleche, charcutier, Villeurbanne. Mlle J. Charles, empl. c. Richard Vitton, 19.

René Rojat, frotteur, r. Constatine, 22. Vve M. Meunier, ménag., r. Hénon, 15.

Laurent Bigex, élève pharm., b. Brocheux, 16. Mlle F. Perrière, s. p. Ambérieu en Bugey.

MARIAGES

Promesses de mariage déposées dans les mairies d'arrondissement, pour être affichées le 7 août 1904.

PREMIER ARRONDISSEMENT S. Blanc, chaussonn., q. de l'Industrie, 13. Mlle Félicité B. yie, cravat., r. Galliot, 27.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT J. Dinot, empl. soterie, r. Juvénat, 22. M. et V. Verrier, r. Grenette, 45.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT Antoine Berjon, menuisier, r. Moncey, 117. Mlle Lina Penel, repasseuse, r. Pasteur, 6.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT Fr. Molard, 11^e dr. gous., Belfort. M. E. Piasse, brod., r. Demonge, 10.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT Jean Berthod, empl., r. Tronchet, 45. Mlle Marie Marigot, chenilleuse, r. Vauban, 67.

Le Gérant : CLAUDIUS LAMURE. Imp. A. GENESTE, 71, rue Molière, Lyon.

Henri BONJOUR Ateliers d'ÉBÉNISTERIE et SCULPTURE. Cours de la Liberté, 29. Hilare DUFIN Ateliers de TAPISSERIE, SIÈGES et DÉCORATION. Cours de la Liberté, 44.

S^o DE PUBLICITÉ Artistique et Commerciale. ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS. SIÈGE SOCIAL : LYON - 52, Rue de la République, 53 - LYON.

Vient de Paraître TOUT-LYON ANNUAIRE des Salons et Villégiatures de LYON Villefranche, Vienne et Bourgoin, Roanne. 1904.

TRESOR DES CHEVEUX RETROLE MANN ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR. Souverain contre toutes les Affections du Cuir Chevelu.

APFICHEUR DES SPECTACLES ET CONCERTS. CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE. CONCESSIONS EXCLUSIVES à LYON.

TRAITEMENT VÉGÉTAL BARRAJA SANS COPAHU NI MERCURE. Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES.

BYARRH VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA. Le plus Hygiénique des Aperitifs. Moi je fume le "BLOC-SUEZ".

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ à LYON. 34-Rue de Monplaisir, 168. MAISON D'HABITATION de construction récente.

ANNONCES ET RÉCLAMES dans tous les journaux du monde. AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER. Distribution d'Imprimés HOMMES-SANDWICHES VOITURES-RÉCLAME PRIX MODÉRÉS.

LA MUTUELLE LYONNAISE Société fonctionnant sous la surveillance directe de l'État (Décret spécial). PROCURE UNE DOT POUR LES ENFANTS UN HÉRITAGE POUR LA FAMILLE.

A CETTE PLACE Mardi Prochain PARAITRONT Les PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du Rappel Républicain. Rubriques: Demandes et Offres d'emplois, Locations, Vente et Achat d'immeubles, fonds de commerce, etc.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE Théophile GORAUS Qual de l'Hôpital, 67 LYON. ABONNEMENTS SANS FRAIS dans tous les Journaux du Monde S. P. A. 52, Rue de la République, LYON.

ALBERTIN & C^{ie} Pâtes Alimentaires EXTRA. LOTERIE N^o 1 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES (Nord) DEUX GROS LOTS 150.000 et 10.000.

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON Journal Démocratique Quotidien LYON - 4, rue Stella, 4 - LYON. BULLETIN D'ABONNEMENT Je soussigné(1) demeurant à...

Pour la Publicité DU RAPPEL REPUBLICAIN S'adresser à la S.P.A. 52, r. République LYON

ROGER-LA-MONTE PAR Jules MARY Et Julia venait d'être frappée par le son de cette voix comme par un écho lointain de son passé coupable et de ses rêves.

Larouche avait, en tremblant offert son bras à Mme de Noirville, qui, en tremblant aussi l'avait accepté. D'abord il y eut un silence entre eux, sans que l'un se doutât des préoccupations de l'autre, trop de souvenirs les obsédaient pour qu'ils gardassent l'esprit libre.

qu'elle a dû être votre épouse avant que vous l'aie ramenée, l'autre jour, ensanguinée, épuisée, au moment où elle se précipitait dans la porte ouverte aux confidences du père et de la mère.

Alors qu'elle ne s'en rendait pas compte, alors qu'elle croyait ne rien faire pour le bonheur, Pierre l'avait dévotement regardée, et ses yeux se fixaient sur elle avec une telle intensité que...

Et Raymond rentrait à la ferme avec du bonheur pour le reste de la journée. L'amour, chez les deux frères, s'était déclaré d'un coup très sérieux.

Je ne tiens pas à me marier... Encore une fois, tu as raison... Je ne veux pas vous quitter... Ma pauvre enfant, ce que tu me dis me rends bien heureux, mais, va, ne prends pas d'engagement pour l'avenir, car la vie est ainsi : au premier amour qui te prendra le cœur, ton père n'y occupera plus qu'une toute petite place, et tu le quitteras sans remords.